1. **Citation des références :**

Lors de la rédaction de votre travail, vous serez amenés à reprendre les idées d’un auteur ou à citer une partie de son texte. Dans les deux cas, il est primordial de citer vos sources selon des règles bien précises pour trois raisons principales :

1. - pour permettre aux lecteurs de vos travaux de retrouver vos sources et d’approfondir le sujet.
2. - pour prouver tous les éléments qui auront été présentés dans votre travail.
3. - par honnêteté intellectuelle et pour éviter le plagiat et les lourdes sanctions qui l’accompagnent.

***Règles générales de citation***

1. ♦ évitez de trop citer
2. ♦ évitez les citations trop longues
3. ♦ lorsque vous citez, reprenez le texte exact, y compris la forme (mots en italique par exemple) et les éventuelles erreurs (faire suivre le mot contenant une erreur de [sic] entre crochets)
   1. ♦ les citations courtes (moins de 3 lignes) doivent être insérées directement dans le texte entre guillemets. Par contre, il est préférable d’indiquer les citations plus longues dans un paragraphe à part, avec un retrait à gauche et à droite plus important que le texte de votre travail
4. ♦ si vous modifiez une partie du texte cité, il faut l’indiquer entre crochets. Exemples :
5. -ajout d’un mot : « Le plagiat consiste à s’approprier les mots ou les idées de quelqu’un d’autre et à les présenter comme [étant les] siens.»
6. -modification d’une partie du texte : « Le plagiat consiste à s’approprier les mots ou les idées [d’autrui] et à les présenter comme siens.»
7. -omission d’une partie du texte : « Le plagiat consiste à s’approprier les mots ou les idées de quelqu’un d’autre […]»
8. ♦ si des références au même document se suivent dans le texte, on peut également utiliser l’abréviation *Ibid*. pour citer le 2e document (en ne changeant que les numéros de pages s’il y a lieu)
9. ♦ si un même livre est cité plusieurs fois, mais de façon non consécutive, utiliser l’abréviation *op.cit.*
10. ♦ toutes les références de citations doivent se trouver dans la bibliographie complète de fin de travail, excepté les références des dictionnaires et documents qui n’ont pas de lien direct avec le travail, mais dont on a extrait une définition ou une citation

* Deux méthodes principales permettent de citer ses sources dans le corps du travail : le système auteur-date et le système des notes de bas de page.

1. **Le système auteur-date (ou système anglo-saxon)**

Les références (nom de l’auteur, année d’édition, numéro de page) sont indiquées dans le texte, entre parenthèses, immédiatement après la citation, selon les exemples suivants :

**Exemple 1**

« Evitez de citer à tort et à travers » (Beaud, 2003, p. 101)

**Exemple 2**

Selon Beaud (2003, p. 101), on cite correctement « en reprenant le texte exact et en donnant la référence précise ».

Note : si l’auteur a publié plusieurs documents la même année et que vous en citez deux ou plus, il faut ajouter une lettre (a, b, c, etc.) à la suite de l’année afin de rendre univoque la citation de chaque document.

**Exemple :**

Selon Dupont (2006a, p. 256) la sécurité informatique dépend…

1. **Les notes de bas de page**

Les citations sont numérotées à l’aide d’exposants se référant aux notes de bas de page. Les références sont indiquées de manière complète en bas de page, selon les exemples ci-dessous :

**Exemple 1**

« Evitez de citer à tort et à travers »[[1]](#footnote-2)

Le texte continue jusqu’au bas de la page et la zone des notes de bas de page contient la référence bibliographique du document en question selon le modèle ci-dessous :

1 BEAUD, Michel. *L’art de la thèse*. Paris : La Découverte, 2003. P. 101

**Exemple 2**

Selon Michel Beaud, on cite correctement « en reprenant le texte exact et en donnant la référence précise » 1.

Le texte continue jusqu’au bas de la page et la zone des notes de bas de page contient la référence bibliographique du document en question selon le modèle ci-dessous :

1 BEAUD, Michel. *L’art de la thèse*. Paris : La Découverte, 2003. P. 101

**Citation de citation (citation secondaire)**

Si vous voulez citer une partie de texte citée dans un autre document auquel vous n’avez pas accès, il faut mentionner les deux sources selon les exemples suivants :

**Exemple 1**, système auteur-date

« La croissance est-elle la seule issue à la crise de la croissance ? » (Godbout, 1987, cité dans Latouche, 2007, p. 12)

**Exemple 2**, note de bas de page

« La croissance est-elle la seule issue à la crise de la croissance ? » 1

Le texte continue jusqu’au bas de la page et la zone des notes de bas de page contient la référence bibliographique du document en question selon le modèle ci-dessous :

1 Godbout, Jacques. *La démocratie des usagers*. Montréal : Boréal, 1987 [cité dans Latouche, Serge. *Le pari de la croissance*. Paris : Fayard, 2007. P. 12]

**Note :** dans la bibliographie finale, vous ne devez citer que les documents que vous avez effectivement consultés

**Citation de tableaux et graphiques[[2]](#footnote-3)**

Lorsque vous insérez un tableau ou un graphique dans votre travail, vous devez également en citer la source précisément en-dessous du tableau.

**Exemple :**

Source: ONU/WWAP. Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau. New York : ONU, 2003. P. 68

**La paraphrase**

Paraphraser signifie dire la même chose qu’un auteur avec d’autres mots. La paraphrase est très utile et permet d’améliorer la fluidité du travail. Par contre, pour éviter le plagiat, il est impératif de faire référence au texte d’où l’information a été tirée.

Exemple :

Ainsi, Akio Morita a-t-il préféré écouter les divagations de sa fille qui s’ennuyait dans les avions de ligne plutôt que son comité de spécialistes en marketing 1: ce fut la naissance du walkman.

Le texte continue jusqu’au bas de la page et la zone des notes de bas de page contient la référence bibliographique du document en question selon le modèle ci-dessous :

1. 1 Morita, Akio. *Made in Japan : le management à la japonaise par le grand patron de Sony*. Paris : R. Laffont, 1986

**Méthodologie : références infrapaginales**

1. ***Ibidem* (abr. : *Ibid*.)**
2. Signifie: dans la référence précédente.
3. Ex :
4. Note 1. Pierre Barbaud, *Introduction à la composition musicale automatique*, Paris, Dunod, 1966
5. Note 2. Pierre Barbaud, *La musique, discipline scientifique*, Paris, Dunod, 1968, p.10.
6. Note 3. *Ibidem*. *[Renvoi au passagé cité en note 2]*
7. Note 4. *Ibid*., p. 12 *[Renvoi à l'ouvrage cité en note 2, mais à une page différente]*
8. Note 5. Gilbert Amy, « Orchestre et espace », *Esprit*, n° 280, jan. 1960, p. 80.
9. Si le même ouvrage doit être cité plusieurs pages plus loin, ne pas utiliser *ibidem*,
10. mais *op. cit*. ou *loc. cit*.
11. ***Op. cit. (opere citato)***
12. La locution latine *opere citato* signifie : dans l'oeuvre citée.
13. Il est d'usage de rappeler d'abord le nom de l'auteur ou, à défaut, le titre du document.
14. Ex :
15. Note 10. Gilbert Amy, *op. cit.,* p. 82.
16. Note 11. Pierre Barbaud, *Introduction*…, *op. cit*., p. 15. *[NB: il faut rappeler le début du titre puisqu'on cité deux ouvrages de cet auteur*
17. ***loc. cit. (loco citato)***
18. La locution latine *loco citato* reprend une référence déjà citée en renvoyant à la même page.
19. Ex :
20. Note 12. Gilbert Amy, *loc. cit. [ on renvoie à la page 82 de l'article de G. Amy].*
21. ***Passim***
22. S'utilise pour signaler que la l'objet désigné se trouve à divers endroits de la référence bibliographique.
23. Ex :
24. Note 13, Pierre Barbaud, *La musique*…, *passim*.

**Remarque:** Contrairement aux références bibliographiques qui commencent toujours par le nom de l’auteur, les notes de bas de page commencent par le prénom.

1. **La bibliographie :**

La bibliographie est un élément très important dans votre travail de mémoire ou de thèse. Elle permet de confirmer votre connaissance du sujet et de reconnaître les personnes à l'origine des idées que vous avez développées dans votre recherche. Elle permet également au lecteur de votre travail de l'approfondir en repérant les documents que vous avez consultés.

Une bibliographie est constituée de références bibliographiques. Une référence bibliographique est la description complète d'un document (auteur, titre, édition, année de publication, etc.). Ces références contiennent des éléments précis placés dans un ordre défini, caractérisés par une typographie particulière et reliés entre eux par une ponctuation normalisée.

Une bibliographie peut être organisée de différentes manières :

1. Par ordre alphabétique du nom d'auteur (ou du titre quand il n'y a pas d'auteur)
2. Par ordre chronologique
3. Par thème (marketing relationnel, marketing stratégique, etc.)
4. Par catégorie de document (ouvrages, articles, congrès, etc.)
5. En numérotant les références afin de reprendre ce numéro lors de la citation des références

## Rédaction de la bibliographie

La bibliographie fait partie intégrante de votre travail et doit contenir toutes les références des documents que vous avez cités et consultés, à l’exception des références aux dictionnaires et aux documents qui n’ont pas de lien direct avec votre travail.

**A noter :** la casse (majuscules, minuscules), les espaces et les attributs (italique, parenthèses) doivent être rédigés comme indiqué ci-dessous.

**- Support papier -** Livre (monographie)

**Modèle**

NOM, Prénom ou ORGANISME. *Titre de l’ouvrage : sous-titre*. Edition. Lieu de publication : nom de l’éditeur, année de publication. Nombre de pages. (Collection).

Exemple 1 : (auteur = personne physique)

BOULOGNE, Arlette. *Comment rédiger une bibliographie*. Paris : ADBS : Nathan, 2002. 127 p. (128. Information documentation).

Exemple 2 : (auteur = organisme)

NESTLÉ S.A. (Vevey). DÉPARTEMENT DES AFFAIRES PUBLIQUES. *L'engagement de Nestlé en Afrique*. Vevey : Nestlé S.A., 2005. 56 p.

**Cas particuliers :**

1. 2 ou 3 auteurs : les indiquer de la manière suivante : NOM, Prénom, NOM, Prénom, et NOM, Prénom

Exemple

MESGUICH, Véronique, THOMAS, Armelle. *Net recherche : le guide pratique pour mieux trouver l’information utile*. 2e éd. Paris : ADBS, 2007. 159 p. (Sciences et techniques de l’information).

1. plus de 3 auteurs, indiquer uniquement le 1er suivi de la mention et al.

Exemple

WEHRLE, Klaus et al. *Architecture réseau Linux*. Paris : Vuibert, 2003. 726 p.

1. pas d’auteur, mais un éditeur scientifique (ou directeur de publication ou coordonnateur), l’indiquer par l’abréviation correspondante : éd. pour éditeur, dir. pour directeur, coord. pour coordonateur. : NOM, Prénom (éd.)

Exemple

LITAIZE, Daniel (éd.). *Architecture des ordinateurs*. Paris : Hermès, 2003. 146 p.

**-Chapitre d’un livre**

#### -Chapitre et ouvrage ayant le même auteur

**Modèle**

NOM, Prénom. Titre du chapitre. In : *Titre du livre*. Edition. Lieu de publication : nom de l’éditeur, année de publication. Pagination. (Collection).

**Exemple**

MARCIL, Claude. La recherche rapide d’information. In : *Comment chercher : les secrets de la recherche d’information à l’heure d’Internet*. Sainte-Foy : Multimondes, 2001. P. 9

**-Chapitre et ouvrage ayant des auteurs différents**

**Modèle**

NOM, Prénom. Titre du chapitre. In : NOM, Prénom (auteur du livre). *Titre du livre*. Edition. Lieu de publication : nom de l’éditeur, année de publication. Pagination. (Collection).

Exemple

MATMATI, Mohamed. L’intranet RH, outil de performance organisationnelle ? In : KALIKA, Michel, coord. *E-GRH : révolution ou évolution ?* Paris : Liaisons, 2002. P. 91-122. (Entreprise & carrières).

**-Périodique**

**-Article de périodique**

**Modèle**

NOM, Prénom. Titre de l’article. *Titre du périodique*, année de publication, volume, numéro, pagination

**Exemple**

DEVEAUX, Laurent. L’automatisation des processus de négociation sur l’Internet. *Système d’information et management*, septembre 2003, vol. 8, no 3, p. 5-28

**-Thèse, mémoire,**

**Modèle**

NOM, Prénom. *Titre*. Année de soutenance. Nombre de pages. Type de travail (thèse, rapport, mémoire), discipline, établissement de soutenance, année.

**Exemple**

CHEN, Jia. *Quand l’art rime avec la bourse*. 2007. 47 p. Travail de diplôme réalisé en vue de l'obtention du diplôme HES, filière économie d'entreprise, Haute école de gestion de Genève, 2007

**-Actes de congrès**

**Modèle**

NOM DE LA MANIFESTATION (année de la manifestation, LIEU DE LA MANIFESTATION). Titre des actes. Lieu de publication : nom de l’éditeur, année de publication. Nombre de pages.

**Exemple**

CONGRÈS NATIONAL FRANÇAIS SUR L’INFORMATION ET LA DOCUMENTATION (2002, PARIS). L’information numérique : actes du 19e congrès IDT/NET : Palais des Congrès de Paris, 4-5-6 juin 2002. Paris : Ditinfo, 2002. 183 p.

**-Texte législatif**

**Modèle**

AUTEUR. Titre. Journal Officiel, n° du JO, date de publication, pagination

**Exemple :** MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DURABLES. Arrêté du 20 décembre 2007 autorisant au titre de l'année 2008 l'ouverture et fixant la date des épreuves écrites d'un concours interne pour le recrutement de secrétaires administratifs de l'équipement du ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables. Journal Officiel, n°300, 27 décembre 2007, texte n°10

**- Support électronique - CD-ROM, DVD**

**Modèle**

NOM, Prénom. Titre. Edition [Support]. Lieu de publication : éditeur/producteur, date. Description technique

**Exemple**

STEINER, Michael, FUETER, Tobias, réal. Grounding : les derniers jours de Swissair [DVD]. [S.l.] : C-Films, 2006. 1 DVD-Video + 1 livret, 135 minutes

**-Article d’une encyclopédie sur CD-ROM**

**Modèle**

NOM, Prénom. Titre. In : Titre de l’encyclopédie [CD-ROM]. Lieu de publication : nom de l’éditeur, année de publication.

**Exemple**

DROMARD, Danièle, SERET, Dominique. Internet. In : Encyclopaedia Universalis version 13 [CD-ROM]. Paris : Encyclopaedia Universalis, 2008

**-Article d’une encyclopédie en ligne**

**Modèle**

NOM, Prénom. Titre. In : Titre de l’encyclopédie [en ligne]. Date de publication, date de mise à jour ou de révision. URL (date de consultation)

**Exemple 1**

ZWASS, Vladimir. E-commerce. In : Encyclopaedia Britannica online : academic edition [en ligne]. http://search.eb.com/eb/article-9126084 (consulté le 03.09.2008)

**Exemple 2**

RICOEUR, Paul. Ethique. In : Encyclopaedia Universalis [en ligne]. http://www.universalis-edu.com/article2.php?napp=35142&nref=SY93004 (consulté le 30.10.2008)

**- Article électronique**

**Modèle**

NOM, Prénom. Titre de l’article. Titre du périodique [en ligne]. Année de publication, volume, numéro, pagination. URL (date de consultation)

**Exemple**

RYANS, John K., GRIFFITH, David A., WHITE, Steven D. Standardization/adaptation of international marketing strategy : necessary conditions for the advancement of knowledge. International marketing review [en ligne]. 2003, vol. 20, no. 6, p. 588-603.

http://titania.emeraldinsight.com/vl=1795746/cl=58/nw=1/fm=html/rpsv/cw/mcb/02651335/v20n6/s1/p588 (consulté le 30.10.2008)

**-Site web ou blog**

**Modèle**

NOM, Prénom ou ORGANISME. Titre de la page d’accueil [en ligne]. Date de publication, date de mise à jour ou de révision. URL (date de consultation)

**Exemple 1 : site web**

HAUTE ECOLE DE GESTION DE GENEVE. INFOTHEQUE. Site de l’infothèque de la Haute école de gestion de Genève [en ligne]. http://www.hesge.ch/heg/infotheque (consulté le 30.10.2008)

**Exemple 2 : blog**

ERTZSCHEID, Olivier. Affordance.info. [en ligne]. http://affordance.typepad.com/ (consulté le 30.10.2008)

**-Page web, contribution sur un site, sur un blog**

**Modèle**

NOM, Prénom. Titre de la contribution. In : Titre du document hôte [en ligne]. Date de publication, date de mise à jour ou de révision. URL (date de consultation)

**Exemple 1 : page web**

CARON, Rosaire. Comment citer un document électronique ? In : Site de la Bibliothèque de l’Université de Laval [en ligne]. Modifié le 25 juillet 2007.

http://www.bibl.ulaval.ca/doelec/citedoce.html (consulté le 30.10.2008)

**Exemple 2 : contribution sur un blog**

SZABO, Sandrine. Avantages et inconvénients du web 2.0. In : Le blog profession-web.ch [en ligne]. Mis en ligne le 20 août 2008. http://blog.profession-web.ch/index.php/544-avantages-et-inconvenients-du-web-20 (consulté le 30.10.2008)

**-Base de données bibliographique en ligne**

**Modèle**

Nom de la base de données [en ligne]. Lieu de publication : nom de l’éditeur, dates de début et fin (s’il y a lieu). URL

**Exemple**

Francis [en ligne]. Paris : INIST-CNRS, 1984 ->. http://web5s.silverplatter.com/webspirs/start.ws?customer=fhswiss&databases=FNCS

## - Documents audiovisuels -

**-Cassette vidéo**

**Modèle**

NOM, Prénom du réalisateur, fonction. Titre. Lieu de production : nom du producteur, année de production. Support, durée de l’enregistrement

**Exemple**

BLUWAL, Marcel, réal. Don Juan ou Le festin de pierre. Bry-sur-Marne : INA, 1991. 1 cassette vidéo VHS, 1h46.

**- Communications orales -**

Les interviews et communications orales réalisées par l’auteur n’étant pas publiées, il n’est pas nécessaire de les faire figurer dans la bibliographie. Pour les citer en note, suivre l’exemple suivant :

Michel Dupont, conversation téléphonique avec l'auteur, Genève, 12 octobre 2008.

**Quelques abréviations utiles :**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| L’abréviation | Terme développé | Signification | Comment et quand les utiliser ? |
| et al. | et alii | et les autres | Après le 1er auteur, s’il y en a plus de 3 |
| ibid. | ibidem | ici même (= dans le même texte du même auteur et au même endroit) | Pour indiquer qu’il s’agit du même document et du même passage que celui cité précédemment |
| op. cit. | opere citato | oeuvre citée | Pour indiquer qu’il s’agit du même document que celui cité précédemment |
| [sic] | ainsi | graphie fautive | Quand un élément du document source comporte une faute, on la reproduit en la faisant suivre de [sic] |
| s.l. ou S.l. | sine loco | sans lieu | A utiliser lorsque le lieu de publication n’est pas indiqué dans le document |
| s.n. | sine nomine | sans nom | A utiliser lorsque le nom de l’éditeur n’est pas indiqué dans le document |

1. [↑](#footnote-ref-2)
2. [↑](#footnote-ref-3)